



Info Délits Plus

Avril 2015

Division prévention criminalité



Attention aux arnaques à la location d'appartements !

La Police cantonale vaudoise entend sensibiliser les personnes qui cherchent un logement, les arnaques à la location d'appartements étant en recrudescence depuis quelques mois. Les offres aussi alléchantes que malhonnêtes foisonnent sur les divers sites Internet spécialisés dans la location/vente d'appartements.

Depuis quelques mois, la Police cantonale vaudoise constate une nouvelle recrudescence d'escroqueries commises dans le domaine de la location d'appartements. En effet, des escrocs font paraître sur différents sites spécialisés des annonces en relation avec la location de logements dans le canton de Vaud, ou à l'étranger pour les périodes de vacances. Prétextant l'inoccupation du logement en raison d'un départ de Suisse, de la fin des études de leur enfant ou de toute autre raison fallacieuse, ils mettent en location des appartements dont ils prétendent être les propriétaires ou leurs représentants. Ces filous n'hésitent pas à s'arroger des titres d'avocat ou de notaire. Ils annexent à leurs correspondances nombre de clichés flatteurs à leur propos.

Soyez vigilants lors de vos recherches d'appartements et parlez-en à vos proches. Quelques réflexes vous permettent d'éviter une mauvaise expérience, sans oublier que votre bon sens reste la meilleure arme !

Comment détecter ce genre d'arnaque ?

- Ces logements sont généralement dans un standing moderne.
- Les loyers sont anormalement modérés pour de tels objets.
- Les escrocs exigent un versement, par avance, du montant d'un loyer à titre de réservation. Cette opération est demandée via des sociétés de transfert de fonds.
- Ils vont jusqu'à proposer une visite et sollicitent passablement d'informations par retour de courriel (copie de pièce d'identité, revenus mensuels, etc.).
- Des fautes d'orthographe et de syntaxe sont présentes.

Comment se prémunir ?

- Renoncer à toute location lorsqu'il est demandé au potentiel « locataire » de verser des arrhes à l'étranger via des sociétés de transfert de fonds.
- Ne jamais transmettre une quelconque copie de pièce d'identité ou numéro de compte bancaire via Internet. Ces coordonnées peuvent servir aux escrocs pour commettre d'autres méfaits.



Info Délits Plus

Avril 2015

Division prévention criminalité



Dès lors, il y a lieu de porter une attention particulière lors de la recherche d'un logement via les sites Internet; les escrocs parvenant parfois à modifier des annonces initialement authentiques. Cependant, les objets proposés sont bien plus onéreux dans la réalité, voire n'existent tout simplement pas. Les auteurs de ces délits agissent principalement depuis l'Afrique. En cas d'annonce douteuse, il est judicieux de prendre contact avec le propriétaire du site Internet afin que celui-ci effectue les contrôles nécessaires et la supprime s'il s'avère qu'elle est frauduleuse.



Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant,
<http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dse/police-cantonale/publications/polcant-information>

Notre site de prévention : www.mediapolice.ch

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Arrdt Est vaudois : [Adj Borloz Christian](#), 021 557 88 05

Arrdt La Côte : [Adj Genton Etienne](#), 021 557 44 66

Arrdt Nord vaudois Ouest : [Adj Mermod Willy](#), 024 557 70 24

Arrdt Nord vaudois Est : [Adj Perruchoud Gilles](#), 024 557 70 07

Arrdt Lausanne : [lpa Bourquenoud Christian](#), 021 644 82 77